Folia Pharmacotherapeutica décembre 2018

Ce mois-ci dans les Folia: décembre 2018

Lorsque la date de péremption d'un médicament est dépassée, que cela signifie-t-il au juste? Il est utile de le savoir pour diverses raisons. Dans certains cas, ces médicaments peuvent, même si les données d'études dont on dispose sont limitées, avoir pourtant une place au sein de l'arsenal thérapeutique. Ainsi, on ne doit pas hésiter, en cas de réaction anaphylactique grave, à utiliser une seringue Epipen® périmée (dont la solution est restée incolore), lorsque l'on ne dispose pas immédiatement d'une alternative. Il ressort des données d'études disponibles sur les médicaments périmés que la majorité des médicaments pourraient être utilisés (bien) au-delà de la date de péremption mentionnée. Malheureusement, ces données sont trop limitées pour en déduire des directives concrètes pour les médicaments périmés individuels. L'utilisation des médicaments jusqu'à ce qu'ils ne répondent plus à leur spécification de qualité, et non jusqu'à la date de péremption mentionnée, permettrait pourtant de faire de sérieuses économies. Des études plus approfondies à ce sujet sont donc souhaitables. Le présent numéro vous en dit plus.
Être témoin de convulsions fébriles chez un enfant est toujours une expérience bouleversante. Heureusement, elles ne durent généralement pas longtemps et l'enfant s'en remet sans séquelles. Si elles persistent (plus de cinq minutes), il convient toutefois d'intervenir. Il est logique que l'on s'attende à ce qu'une mesure puisse être prise pour éviter les récidives des convulsions fébriles, mais il n'existe apparemment aucune intervention capable de diminuer efficacement la fréquence des récidives. Ni les antipyrétiques, ni l'administration préventive d'antiépileptiques ou de benzodiazépines ne peuvent être recommandés à cet effet. Le présent numéro des Folia donne plus d'explications à ce sujet.

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.